



ASSOCIATION LOI 1901

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2018

Vendredi 18 janvier 2019

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'ARLES-LINUX

Le : 18 janvier 2019 à Arles à 18 h 19, tenue de l'AGO.

Les personnes invitées pour l'Assemblée Générale Ordinaire se sont valablement réunis.

9 membres étaient présents et 6 étaient représentés.

1 membre non à jour de sa cotisation n'a pu prendre part au vote.

L'ordre du jour prévu a été intégralement évoqué :

1. Rapport moral 2018
2. Rapport d'activité 2018
3. Bilan financier 2018
4. Budget prévisionnel 2019
5. Programme d'activité 2019
6. Élection des membres du bureau
7. Questions diverses

Les décisions suivantes ont été valablement adoptées à la majorité exprimée en rapport de chaque décision :

Rapport moral 2018

- *Adopté à l'unanimité*

Rapport d'activité 2018

- *Adopté à l'unanimité*

Bilan financier 2018

- *Adopté à l'unanimité*

Budget prévisionnel 2019

Vote :

Contre : 0

Abstention : 1

Pour : 14

- *Le budget prévisionnel 2019 est adopté.*

Programme d'activité 2019

- *Adopté à l'unanimité*

Élection des membres du bureau

Liste :

Président :	Jacques Marre
Vice-président :	Olivier Carpels
Trésorier :	Philippe Lament
Secrétaire :	Jean-Pierre Antinoux

- Adopté à l'unanimité

CA

Jean-Louis Piat et Bruno Reinaudo souhaitent participer au CA.

Le CA se compose maintenant de 8 membres.

Questions diverses

Pas de questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale Ordinaire a été levée à 20 h

Les différents membres de l'association ont signé le présent procès – verbal que le Président certifie exact de sa main.

Fait à : Arles, le : 22/01/2019 à 14 h

Signatures

Président Trésorier Secrétaire

